

# INFOS

# BALLON



Edition 2000



## *LE MOT DU MAIRE*

Est ce que nous verrons l'an 2000 ?

Un jour, bon nombre de personnes parmi nos aînés, se sont posées la question. Cette fois nous y sommes, le chiffre convoité est atteint

### Mais qu'elle fin d'année 99 !

Le 27 Décembre, restera gravé dans les mémoires, il faudra de nombreux mois pour panser les plaies et de nombreuses années pour retrouver un paysage dévasté en quelques heures.

A Ballon et dans les hameaux de la commune, la solidarité familiale et surtout de voisinage, a joué un rôle très important. Les échanges ont été pour certains l'occasion de renouer le dialogue avec les voisins, preuve que tout n'est pas négatif dans l'esprit et la conduite des personnes, je les en remercie très sincèrement. Bien sur à Ballon comme ailleurs, il y a l'exception, le râleur égoïste sans esprit d'analyse, mais que faire si ce n'est que de retenir le coté positif.

Les exploitations agricoles ont été durement touchées et bon nombre d'entre elles auront du mal à relever la tête.

Nous avons concentré nos efforts sur l'urgence, établi un contact permanent avec les services de l'état et du département, fortement sollicités. Des priorités ont été données et même si quelques fois nous avons l'impression d'être devant un système désorganisé, avec un peu de recul et de réflexion on comprend mieux l'ampleur de leurs tâches et de leurs missions.

Souhaitons ne jamais revivre ces pénibles moments, et espérons que des enseignements réfléchis seront tirés des analyses des actions en cours et à venir

Nous devons préparer ce journal, pendant ces fêtes, les événements ont été tels que nous sommes en retard par rapport au programme. Mais il n'est jamais dit on trop tard pour bien faire.

Je vous adresse au nom du conseil municipal mes voeux les plus chaleureux pour l'année 2000.



## LA VIE MUNICIPALE

**1999** : Aura été marqué par la décision de réaliser un **regroupement pédagogique Intercommunal** avec la commune de Ciré d'Aunis afin d'éviter une classe unique . Désormais grâce aux accords et aux efforts de chacun, nous nous sommes dotés d'une classe maternelle. Je reviendrai dans cet Info Ballon sur le sujet.

**1999** : Aura été également l'année du recensement national, les chiffres communiqués en mairie, sont définitifs. Notre commune a vu sa population augmenter, passer de **482 habitants à 534 habitants** .

Nous sommes toujours fortement sollicités, pour répondre à aux demandes de terrains à bâtir , et aux demandes de logements locatifs .

**2000** : Ce qui va changer nos habitudes et à terme notre environnement :

- a) *le tri sélectif des déchets*
- b) *l'assainissement des eaux usées*
- c) *le programme autoroutier ?*

**Le tri sélectif** : Une étude en cours devrait aboutir en octobre prochain, à la réalisation du tri sélectif organisé par le SICTOM.

Les grandes villes, Préfectures , Sous Préfectures, et quelques villages sont déjà depuis quelques temps bien rodés à cette nouvelle orientation gouvernementale.

Même si la logique veut par la résultante que l'on parle d'économie en terme de recyclage, tout ceci aura finalement un coût à l'exploitation et je pense une incidence sur notre redevance.

Nous devons donc dans quelques mois trier davantage. Nous réalisons déjà une sélection du verre, des journaux et des magazines. A ces ordures, il nous faudra retirer et placer à part, les bouteilles plastiques, les briques alimentaires, les boites métalliques.

Toutes les modalités seront prochainement définies

**L'assainissement des eaux usées :** Le programme prévu en 1996 est respecté, la première tranche est terminée, nous connaissons aujourd'hui avec précision tous les points altimétriques de notre village .

La deuxième tranche qui consiste à exécuter le refoulement entre le point haut rue de la Cure jusqu'au lagunage commun Ballon Ciré démarrera probablement fin d'année 2000.

La troisième et la quatrième tranche, allant du point bas des Hors au raccordement du haut de la rue de la Cure, ainsi que d'autres rues directement liées à la conduite principale, sont prévues fin de l'année 2001.

Les autres tranches seront réalisées à suivre avec pour objectif la fin des travaux en 2003-2005.

Le hameau de la Gravelle sera en partie assaini par le raccordement de toutes les anciennes maisons, à un système autonome de grande capacité situé en partie basse du village route de Ballon. Le terrain nécessaire, à l'installation fera prochainement l'objet d'une demande d'acquisition par la commune .

A notre tour de connaître les ennuis de circulation, de voiries endommagées, les soucis liés aux raccordements.

Les relevés altimétriques ont été complétés à notre demande par des relevés précis, de notre réseau d'écoulement des eaux pluviales. Aujourd'hui nous sommes en mesure de confirmer d'une part l'hypothèse faite il y a plusieurs années, celle de réaliser un busage central, reliant la rue des Gros Hommes depuis le stade jusqu'au point Mairie et ensuite rue des Rampots vers les Hors. D'autre part, nous avons demandé un devis chiffré à une entreprise spécialisée sur la réalisation de cette opération le montant est de 740 000.00 Frs.

C'est un investissement lourd, de plus sans aide de l'état, dont nous allons avoir à débattre dans les prochains mois en réunion de conseil municipal.

Nous souhaiterions, profiter de la réalisation du tout à l'égout pour effectuer cette opération, afin d'éviter de détériorer à nouveau notre réseau de voirie dans les prochaines années.

**L'autoroute :** Nous avons délibéré, et signifié notre opposition au projet. Une lettre ayant recueilli 130 signatures d'élus directement liés au tracé, a été adressée aux grands élus. Pour l'instant, il n'y a toujours pas de décision même si les probabilités sont grandes de voir prochainement l'inscription de ce projet au schéma directeur à la demande de notre premier ministre.

L'incertitude demeure , à suivre.....

## Les Principales Décisions du Conseil Municipal



### \*\*\* Réunion du 06/01/99

- Extension de l'éclairage public à La Fondelay et au Petit Agère
- Subvention pour le Collège André Dulin Voyage en Angleterre pour 9 enfants de Ballon
- Organisation d'un Spectacle à l'occasion du repas du 3<sup>ème</sup> âge

### \*\*\* Réunion du 06/02/99

- Création du regroupement pédagogique intercommunal BALLON - CIRE D'AUNIS

### \*\*\* Réunion du 17/03/99

- Démission de Monsieur BOYE Michel
- RPI participation financière de la commune de Ballon à l'école de Ballon-Ciré d'Aunis
- Création d'un accueil périscolaire
- Transport scolaire
- Bordures de trottoirs de la Madeleine à la Fondelay et rue de Chizé dans le bourg.
- Mur du cimetière
- Réfection rue du Canada en concertation avec CIRE D'AUNIS
- Remplacement des fenêtres de la mairie
- Remplacement du tracto- tondeuse

### \*\*\* Réunion du 26/03/99

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF voir page suivante

### \*\*\* Réunion du 26/04/99

- Présentation de l'étude réalisée par le cabinet Seaser pour l'assainissement
- Délimitation des zonages de l'assainissement de la commune de ballon
- Etude du dossier de financement de l'assainissement
- Désignation du maître d'œuvre

### \*\*\* Réunion du 02/06/99

- Modification des statuts du Syndicat des Eaux du Département
- Interdiction de stationnement rue des Rampots - Matérialisation par la création d'une ligne jaune.

### \*\*\* Réunion du 30/06/99

- Modification des statuts du Pays d'Aunis
- Décision de construire un hangar communal

### \*\*\* Réunion du 15/09/99

- Inauguration de la mairie, de la Place de la Marie et de l'école Maternelle BALLON - CIRE
- Participation aux réparations et investissement pour l'église de CIRE D'AUNIS
- Acquisition par Mme ARNAULT - CONRATH du chemin d'accès à sa propriété rue de la cure
- Aménagement d'une aire de manoeuvre pour le bus scolaire près de l'école

### \*\*\* Réunion du 27/10/99

\*\*\* Réunion du 27/10/99

- Modification des statuts du SICTOM
- Suppression du poste d'agent d'entretien à la cantine
- Augmentation du temps de travail de l'agent d'entretien ( Mme BOUCHAUD)
- Position de la commune de Ballon sur le projet de tracé de l'Autoroute A831

\*\*\* Réunion du 03/12/99

- Modification des statuts du SICTOM
- Extension de l'éclairage public rue de l'Hôte de Ville
- Régularisation de l'indice de l'Adjoint Administratif
- Devis assainissement pluvial 740000 Frs TTC
- Réfection de la route des chaumes , dans le prolongement de la rue du Canada, en concertation avec Ciré d'Aunis, devis 73000.00 Frs TTC
- Devis pour le remaniement de la toiture du logement municipal : 30000 frs

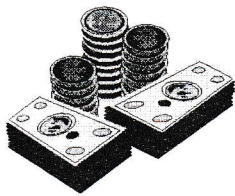
\*\*\* Réunion de la commission des fêtes du 14/12/99

- Décision d'organiser une manifestation populaire le 1<sup>er</sup> juillet 2000 ( avec l'aide des spécialistes de Ciré d'Aunis pour tirer un feu d'artifices) Repas champêtre ,bal gratuit, etc.

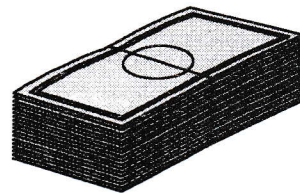
Yo Yo Yo Yo Yo Yo Yo Yo Yo Yo Yo Yo Yo Yo Yo

DESSIN REALISE PAR UN DES ENFANTS DE LA GARDERIE  
PERISCOLAIRE





## LE BUDGET COMMUNAL 1999



### FONCTIONNEMENT - DEPENSES

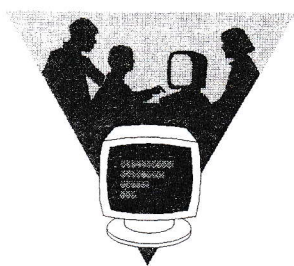
EDF - Chauffage - Carburant - Fournitures Administratives	140 500
Entretien Terrains - Bâtiments - Voirie - Matériel - Assurances - Divers	128 300
Rémunération d'intermédiaire - Honoraire - Fêtes et Cérémonies - Frais Postaux et Télécommunications	45 200
Impôts et Taxes	3 000
Charges de Personnel - Charges Sociales	398 150
Indemnités Elus - Formation - Aide Sociale - Service Incendie - Subventions	534 445
Intérêts d'Emprunt	38 684

### FONCTIONNEMENT RECETTES

Redevances Ordures Ménagères	125 930
Impôts et Taxes	654 633
Dotations - Subventions	472 716
Locations Salle des Fêtes et Logement	35 000

### LES TAXES

	BALLON 1997	BALLON 1998	BALLON 1999
Taxe d'habitation	4.93	4.93	4.93
Foncier Bâti	10.27	10.27	10.27
Foncier non Bâti	51.43	51.43	51.43
Taxe Professionnelle	8.08	8.08	8.08



## MESSAGES

### SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Vous venez d'arriver dans la commune. Pour vos formalités administratives, merci de vous présenter à la mairie, aux heures d'ouvertures, munis de votre livret de famille ou de votre carte d'identité.

Les Horaires d'ouverture de la Mairie sont :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous tous les jours de 12 heures à 12 heures 30 et le samedi de 9 heures à 12 heures.

Numéro de téléphone : 05 46 55 30 31

A partir du 11 Février 2000, nouveau numéro de Fax 05 46 51 84 87



### REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES

Pour le calcul de la redevance des Ordures Ménagères, il est pris en considération la situation des foyers au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année demandée ; soit pour cette année situation au 1<sup>er</sup> Janvier 2000.

Par conséquent tout changement dans la composition d'un foyer devra être signalé en mairie avant cette date

### PERMIS DE CHASSER 2000

1<sup>ère</sup> session 25/26/27

2<sup>nde</sup> session 17/18/19

3<sup>ème</sup> session 2/3/4

Mars 2000

Juin 2000

Septembre 2000

Droit 100 Francs à l'inscription

Les dossiers d'inscription seront déposés au plus tard 2 mois avant la date de session choisie

### LE RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes Ballonnais et Ballonnaises nés en Octobre, Novembre et Décembre 1983 doivent se faire inscrire à la mairie avant fin février 2000.

Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en Janvier, Février, Mars 1984 se feront inscrire à la mairie avant Avril 2000.

Les Jeunes hommes et jeunes femmes nés Avril, Mai, Juin 1984 se feront inscrire à la mairie avant Juillet 2000.

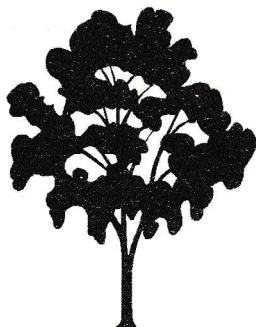
Les Jeunes hommes et jeunes femmes nés Juillet, Août, Septembre 1984 se feront inscrire à la mairie avant Octobre 2000.

Les Jeunes hommes et jeunes femmes nés Octobre, Novembre et Décembre 1984 se feront inscrire à la mairie avant Janvier 2001.



## LE TELETHON 1999

2<sup>ème</sup> mobilisation cantonale, faible participation de notre commune, le montant des dons s'élève à 200.00 Francs. Merci aux donateurs.



## DECHETS VERTS

Compte tenu du nombre important de végétation à faire brûler, nous proposons aux personnes habitant la commune, dans les zones bâties et afin d'éviter les gênes provoquées par la fumée, de mettre à leur service l'employé communal, qui aura la charge d'emmenner les branchages que vous aurez placé dans la remorque communale mise à votre disposition.

Afin de planifier l'opération nous vous demandons de vous faire inscrire à la Mairie.

## DEPOTS SAUVAGES A LA DECHARGE

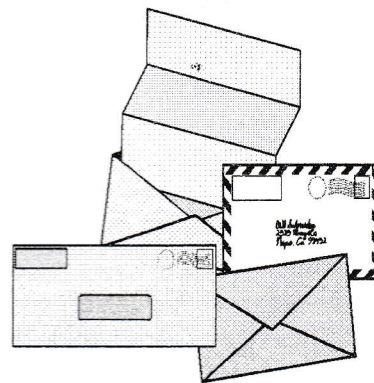
Nous rappelons à nouveau, que les dépôts d'huile, de verre, de matériaux tels que placoplatre, brique, parpaing sont interdits.

Il en va de même pour la ferraille. Un ramassage de ferraille est prévu le premier lundi de chaque mois, nous vous demandons de vous inscrire en mairie avant le dernier mercredi du mois, afin de noter votre adresse et faire passer le ferrailleur.

## MESSAGE DE LA POSTE

Comme tout service public, la poste pour survivre dans le milieu rural est confrontée à la rentabilité et aux résultats. Le nouveau receveur de Ciré d'Aunis conscient de cet objectif, vous sollicite, souhaite votre soutien et votre participation en faisant preuve d'intérêt et de fidélité.

A propos de courrier et afin de faciliter la tâche de nos nouveaux facteurs, pourriez-vous indiquer de manière lisible vos noms sur la boîte aux lettres de votre domicile.



## REMERCIEMENTS

Pour les dons effectués à la coopérative scolaire lors des cérémonies de mariages de PILLOT Véronique avec BOUDEAU Willy et de CAILLET Yann et BOURGET Valérie.



## BIBLIOTHEQUE

A l'initiative de la municipalité, nous vous rappelons que vous avez à votre disposition et aux heures d'ouvertures du secrétariat de la mairie un choix varié de livres pour petits et grands ( romans, documentaires, BD, policiers ...).

## TRAVAUX D'ELAGAGE

Fréquemment des dérangements du réseau téléphonique sont causés par les branches des arbres. A la suite de la tempête du 27 Décembre 1999, France Télécom rappelle que vous avez l'obligation d'élaguer vos arbres afin d'éviter toutes perturbations.

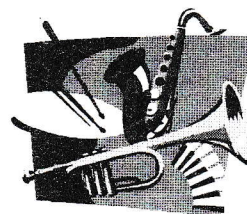
France Télécom se tient à votre disposition pour déposer le câble téléphonique dans le cas où cela serait nécessaire pour réaliser votre travail sans dommage pour le réseau. Pour toute intervention, prévenir au minimum une semaine avant la date des travaux.

## FESTIVITES 2000

### « LES RENDEZ-VOUS »

Le 04 Mars 2000 à 20 heures 30  
à la Salle des Fêtes

L'Union Chambonnaise se produira à la Salle des Fêtes de Ballon ; Venez nombreux, écouter et apprécier les musiciens parmi eux quelques Ballonnais.  
Entrée Gratuite

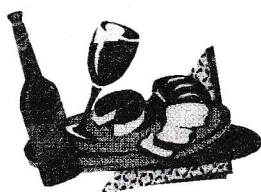


Le 19 Mars 2000 à 11 Heures 30 Square du 19 Mars ( Ancien espace Satino)

Nous aurons la cérémonie cantonale commémorative de la fin de la Guerre d'Algérie dans notre commune. L'inauguration et le dévoilement de la plaque du Square du 19 Mars se feront en présence des autorités du canton et de l'Union Chambonnaise. Un dépôt de gerbe et une remise de décoration précéderont le Vin d'honneur et le repas servis à la Salle des Fêtes.

Le 1er Avril 2000 Repas des Anciens

Comme tous les ans la commune organise son repas au profit des aînés de Ballon. Un spectacle est prévu. Soyez nombreux à les accompagner.



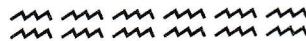
Le 1<sup>er</sup> Juillet 2000 Fête de la Commune

Bon nombre de Festivités auront lieu les 13 et 14 Juillet. La commission des Fêtes a décidé de ne pas organiser de repas à ces dates contrairement à son habitude.

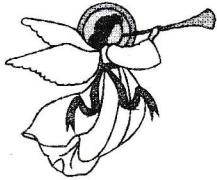
Mais de se mobiliser avec les bonnes volontés de la commune pour réaliser la journée de l'An 2000. Afin que cette journée soit mémorable, je lance un appel à tous les responsables d'associations et à toutes personnes de la commune pour nous aider à la préparation et à l'organisation, me contacter à la mairie.

Il est question pour le moment d'un repas champêtre type Barbecue, participation financière de chacun, d'un feu d'artifice (le 1<sup>er</sup> de Ballon) et d'un bal gratuit. Nous avons aujourd'hui l'engagement de la participation des spécialistes homologués pour le tir des feux, d'équipiers de sécurité, et de l'aide du Comité des Fêtes de nos voisins de Ciré d'Aunis. Je compte sur vous. Dès à présent, retenez cette date

# ETAT CIVIL



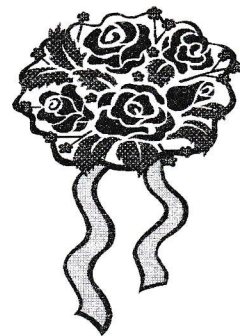
## NAISSANCES



BOUCHET	Dylan David	le 02 Janvier 1999
CAUGNON	Karen	le 21 Janvier 1999
MOIZEAU	Kevin	le 28 Janvier 1999
MERLE	Dana Mireille Cosette	le 07 Avril 1999
GIRARD	Benjamin Michel	le 18 Avril 1999
BONJEAN	Arnaud Jean James	le 03 Mai 1999
SOULAT	Camille Olivia	08 Mai 1999
JEAN	Guillaume Sébastien Benoît	23 Juillet 1999
CHALLAT	Maëva Jennifer Alison	30 Septembre 1999
NICOLAS	Clothilde	16 Décembre 1999

## DECES

BEGAUD André  
GREGORUTTI Bernadette Alexina Zoé  
VIEU André Marie  
BONNIN Jane-Danielle  
TARGET Michel



## MARIAGES



COCHONNEAU Fabrice et AUGUIN Catherine  
le 30 Janvier 1999

BOUDAUD Willy et PILLOT Véronique  
le 10 Juillet 1999



## DES NOUVELLES DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

Le 25 septembre 1999, en présence des autorités du département, nous avons inauguré la nouvelle classe maternelle de notre regroupement pédagogique avec Ciré d'Aunis. Le premier trimestre de fonctionnement est positif, et le système est désormais rodé. Nos tous petits ( 3 ans1/2 ) se sont bien intégrés en petite section.

Le 8 novembre ont eu lieu les élections des représentants des parents d'élèves ; ont été élues pour Ballon : Mesdames TAROT Sylvie et TURGNE Patricia .

Au premier janvier 2000 l'effectif de Ballon est le suivant :

- 22 primaires venants directement de l'école de Ballon
- 06 primaires déjà à Ciré auparavant ou dans le privé
- 07 maternelles / moyenne section

Le regroupement pédagogique Ballon Ciré représente aujourd'hui dans sa totalité 135 élèves, 5 enseignants instruisent petits et plus grands : 39 en petite / moyenne section et 96 primaires.

L'effectif prévu en septembre 2000, sera à la hausse avec plus 6 élèves en maternelle et plus 10 en primaire, pour un total envisagé de 151 élèves .

Les lotissements engagés sur le territoire de Ciré d'Aunis apporteront dans les deux prochaines années un nombre plus important d'enfants, et probablement l'ouverture d'une autre classe.

Les locaux de Ballon sont eux utilisés pour le moment le matin à l'accueil des enfants avant le passage du transport scolaire, et à leur retour le soir .Une moyenne de 6 enfants profitent de la prestation.

Les parents d'élèves, étudient l'éventuelle création d'une garderie sur Ballon, qui pourrait être gérée avec l'appui administratif de la garderie d'Ardillières qui a déjà l'expérience et la structure nécessaire .

Les horaires de garderie, seraient élargis. Cette prestation, se ferait probablement avec une participation financière des parents .



## LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

### Le Club du 3<sup>ème</sup> Age :

Les activités ont été une nouvelle fois très nombreuses tout au long de cette année 1999.

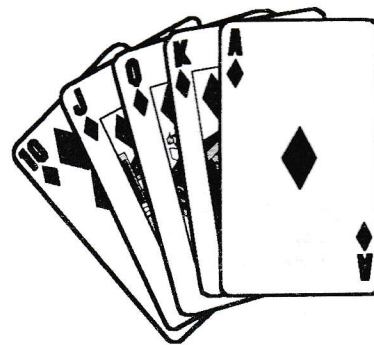
Le programme de l'an 2000, sera au moins sinon plus chargé

repas - voyages - concours - spectacle - pique-nique -  
Jeux de cartes - Scrabble font partis des réjouissances.

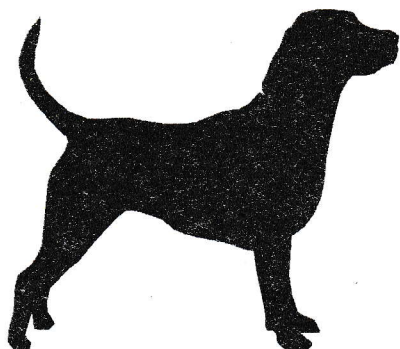
Avis aux amateurs !

Venez nous rejoindre avec enthousiasme.

Réunion tous les mardis au club dès 14 heures.



### L'ACCA DE BALLON



#### Bilan de la saison 98/99

Ce sont 73 chasseurs qui ont parcouru le territoire de notre commune.

60 Sociétaires et 13 cartes annuelles.

Le Budget de cette saison s'élève à 34 502.00 Francs.

Ce qui a permis de repeupler le territoire de 378 faisans, 350 perdrix et 200 cailles.

2 Bracelets chevreuil nous ont été attribués cette saison. Les chevreuils ont été partagés avec les chasseurs qui ont participé aux battus, comme l'avait souhaité le vote de l'assemblée générale.

Un aménagement du territoire serait souhaité par beaucoup de chasseurs et de non chasseurs. Actuellement, les Fédérations des chasseurs des 4 Départements de notre région, ont lancé une étude sur l'amélioration du biotope pour la perdrix grise dans 4 cantons dont celui d'Aigrefeuille d'Aunis. Je pense que pour la réussite de ce projet, il faudra que tous les acteurs de la société s'investissent. Affaire à suivre ....

Le conseil d'administration remercie la municipalité pour la subvention attribuée à notre association.

Le repas des chasseurs aura lieu le 12 Février 2000, réservez cette date, tous les habitants y sont invités.

### GYM BALLON-CIRE

Venez retrouver :  
Aline à Ballon ( à côté de l'école)  
le mardi de 19h à 20h  
le jeudi de 9h à 10h  
Chantal à Ciré d'Aunis  
le mercredi de 20h à 21h.

La cotisation annuelle se monte à 170.00 F pour les adultes et 55 Francs pour les moins de 16 ans.

Pour plus de renseignements téléphonez au :  
05 46 55 36 82





## Allons vers un Ballon sportif ?

L'équipe de FOOTBALL,  
longue histoire de notre commune a été recrée en 1999.

Les entraînements ont lieu tous les mercredis et les vendredis à 19 H 30.

Souhaitons leur ' bon souffle '.

D'autre part, nous avons maintenant au sein de notre village trois voitures qui  
courent en Rallye.

'SPONSORS, contactez-nous'

Venez tous les voir pour le 1<sup>er</sup> MAI 2000, « FETE DU SPORT » à BALLON.



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LES CYGOGNES BALLON

Que l'on soit public adulte ou Seniors, la Gymnastique est un anti-stress, bon pour l'équilibre de tous les jours. Le cœur est plus résistant, les muscles plus toniques : donc moins de fatigue et plus de souplesse.... Le sport permet de garder son autonomie, ralentit le vieillissement physique et psychique, freine l'évolution de certaines maladies : prévention des chutes, mal au dos, l'ostéoporose, l'arthrose, etc...

**CHAQUE INDIVIDU PROGRESSE A SON RYTHME, ALORS PROFITEZ-EN**

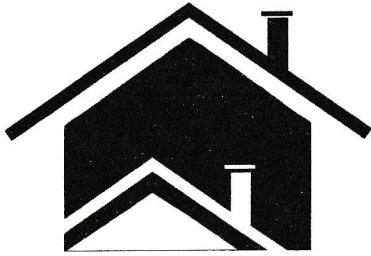
Venez nous rejoindre hommes ou femmes

Pas tenues exigées, chaussures conseillées ( baskets semelles épaisses ).

Le lundi de 10 h à 11 h à la Salle de Ballon et le vendredi de 10h15 à 11h15 à la Salle Polyvalente de Loire-les-Marais.

Très bonne ambiance !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :  
Mme ANGIBAUD Véronique (animatrice) : 05 46 55 36 62



## Remaniement du cadastre

Des opérations de remaniement du plan cadastral vont être entreprises dans la commune de Ballon, fin de mois et début février ( uniquement le bourg ). Les travaux seront exécutés en utilisant des photographies aériennes.

Dés cette semaine de nombreux signaux seront placés au sol ( plaquettes blanches de forme carrée en matière plastique ).

Afin de ne pas compromettre la réussite des opérations, il est demandé instamment à la population de respecter ces signaux, c'est à dire non seulement de les préserver de toute dégradations, mais encore de les laisser rigoureusement à l'emplacement ou ils ont été implantés.

Les propriétaires sont invités à fournir au géomètre lors de son passage toutes indications propres à faciliter l'identification et la délimitation de leurs immeubles et à lui communiquer les plans qu'ils possèdent .

Ils pourront rechercher les bornes de leurs limites de propriété et les rendre visibles. Ils sont tenus, en outre de l'accompagner sur le terrain lors des opération de reconnaissance.

Nota : Arrêté n 99-4092 affiché en mairie , informations complémentaires en Mairie .



### Faut-il demander un Permis de construire ou déposer une déclaration de travaux avant de réparer ou de reconstruire ?

Réfection et remise en état de la toiture, de portes et de fenêtres.	Aucune formalité
Reconstruction à l'identique de la toiture, remplacement de fenêtres, portes ou volets et tous autres travaux de réparation ou de réfection qui ne modifient pas l'aspect extérieur ou le volume du bâtiment ou ne créent pas de niveaux supplémentaires.	Aucune formalité
Travaux de réparation et d'entretien ou travaux de réfection effectués avec d'autres matériaux que ceux utilisés initialement	Déclaration de travaux
Travaux de ravalement	Déclaration de travaux
Reconstruction de la toiture incluant des modifications par rapport à la toiture détruite.	Déclaration de travaux
Reconstruction d'un bâtiment partiellement démoli, lorsque qu'aucune surface de plancher n'a été détruite ou lorsque les surfaces de plancher détruites et à reconstruire sont inférieures ou égales à 20 m <sup>2</sup> .	Déclaration de travaux
Reconstruction d'un bâtiment partiellement démoli ayant pour effet de reconstruire ou créer une surface de plancher supérieure à 20 m <sup>2</sup>	Permis de construire
Reconstruction d'un bâtiment entièrement démoli, même avec des matériaux épargnés par les intempéries	Permis de construire

ASSOCIATION D'AIDE A L'EMPLOI DU CANTON D'AIGREFEUILLE  
44 BIS RUE DU VIEUX-FIEF  
17290 AIGREFEUILLE

PLUS DE 10 ANS D'ACTIVITE SUR VOTRE CANTON  
UNE STRUCTURE PERFORMANTE ET PROFESSIONALISEE  
DES SERVICES A DOMICILE RAPIDES ET EFFICACES

\* **EMPLOYEE DE MENAGE SERIEUSE**, pouvant vous aider  
- A la préparation de vos repas  
- Vous accompagner ou aller seule effectuer vos courses dans votre lieu d'approvisionnement habituel, ou tout autre déplacement dont vous pouvez avoir besoin : pharmacie, docteur...ou promenade

\* **DAME DE COMPAGNIE ATTENTIVE**, qui saura rompre la monotonie de votre quotidien, lire le journal...

\* **JARDINIER COMPETANT**, pour entretenir votre environnement, tondre la pelouse, tailler les haies, couper le bois pour l'hiver...ou vous aider dans les petits travaux de bricolage (peinture, petite plomberie et électricité etc...)

\* **SOUTIENT SCOLAIRE**, le "PLUS" qui aidera votre enfant à mieux suivre sa scolarité

**NOUS PRENONS EN CHARGE TOUTES LES FORMALITES ADMINISTRATIVES DE L'EMPOYEUR. TOUS CES SERVICES BENEFICIENT DES 50% d'EXONERATION FISCALE ACCORDEE PAR L'ETAT**

Alors VITE... RENSEIGNEZ VOUS...APPELEZ NOUS

**05\*46\*27\*53\*07**

Le N° de téléphone qui va vous simplifier la vie !

\*\*\*\*\*

ENFANCE ET PARTAGE AUNIS

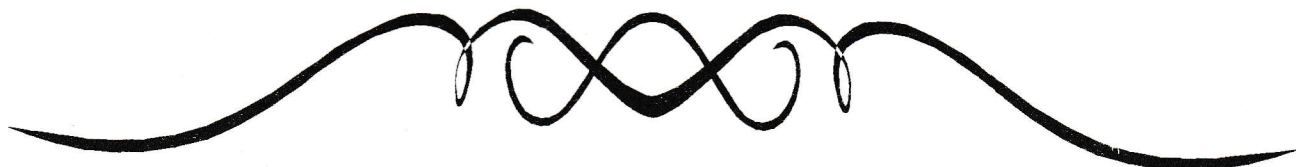
Association animée par une dizaine de bénévoles ayant pour but de lutter contre la maltraitance et les abus sexuels vis à vis des enfants.

PERMANENCES : LE MARDI DE 14 HEURES 30 à 16 HEURES 30

Sur rendez-vous les autres jours

ADRESSE : 28 RUE DE L'AUNIS  
17290 AIGREFEUILLE

TELEPHONE : 05 46 35 11 83







## HISTOIRE LOCALE

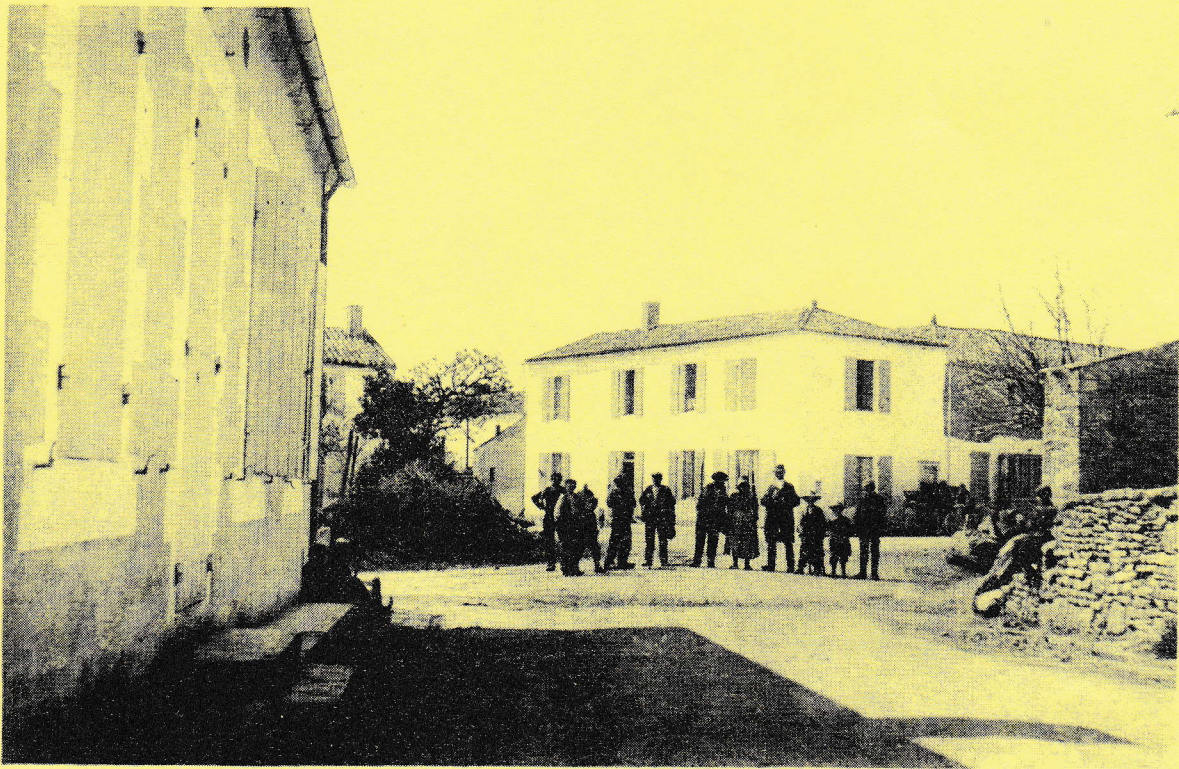
c'était hier

La nuit du sept venant de ce huit d'octobre de l'année mille sept cent trente, il a paru un phénomène dans la paroisse de BALLON qui a consisté dans une grande lumière ressemblant à une belle aurore dans l'air depuis le nord-ouest, jusqu'au nord-est, cela a commencé dès les huit heures du soir jusques vers le jour en vieille lune. Entre onze heures et minuit l'air paroissait comme un nuage tout en feu, caressait pourtant point de nuage car les étoiles paroissait point pourtant au travers de ce feu, très lumineux, ce feu jettait des rayons fort lumineux, il sembloit en même temps que de la terre ils s'élevaient partout comme des flammes qui s'élevaient vers le ciel d'une vitesse extraordinaire. J'ayeu de mes yeux accompagné cinq personnes dont je rends témoignage assuré ce huit octobre 1730 .

---

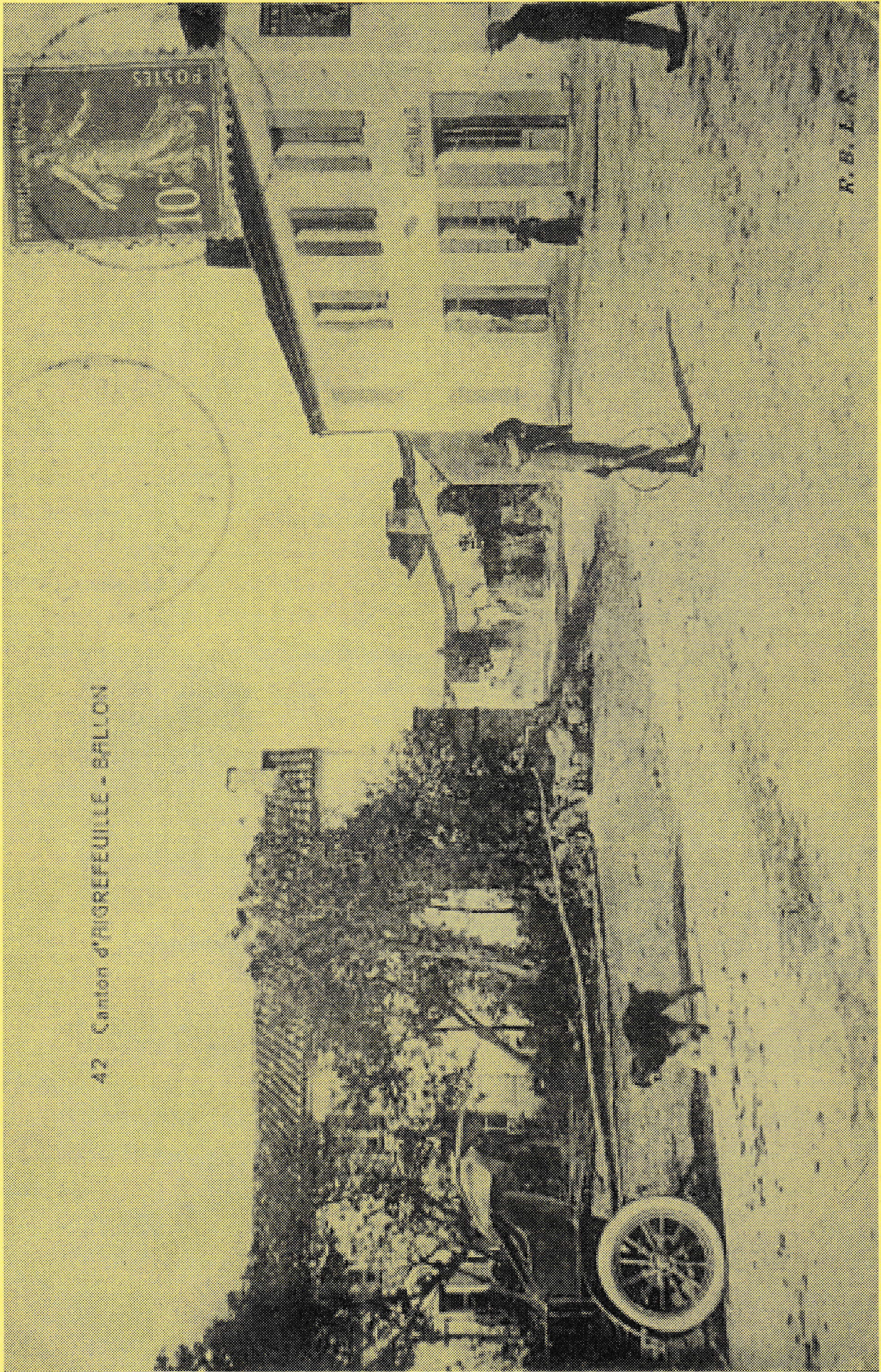
La nuit du dernier may venant au 1er juin 1735 , sur les neuf heures et demi du soir, il y a eu un tremblement de terre à trois reprises, vers minuit un deuxième, sur les trois heures et demi du matin un troisième, tous considérables en foi de quoi j'ai laissé ce présent mémoire à la postérité.

Yasse Prieur de BALLON



BALLON — Place du Centre  
Commune desservie par le bureau de poste de Ciré d'Aunis)

42 Canton d'AGREFEUILLE - BALLON



R. B. L. R.